

Russie : Point de situation (6 octobre 2022)

Huitième paquet de sanctions de l'Union Européenne

SOURCES [ICI](#) et [ICI](#)

Jeudi 6 octobre 2022, l'UE a annoncé de nouvelles sanctions contre la Russie en réaction à la reconnaissance, à l'occupation ou à l'annexion de certaines zones du territoire de l'Ukraine.

NOUVEAU – EXTENSION DES SANCTIONS – Le périmètre des sanctions est étendu aux zones ne se trouvant pas sous le contrôle du gouvernement ukrainien dans les oblasts de Donetsk, Kherson, Louhansk et Zaporija. Il est interdit d'importer des marchandises depuis ces zones.

NOUVEAU – MESURES INDIVIDUELLES – Il est désormais interdit aux ressortissants de l'UE d'occuper des postes au sein des organes de direction de certaines personnes morales, ou d'entités détenues ou contrôlées par l'État russe.

NOUVEAU – LISTE NOIRE – Listage de 30 personnes et de 7 entités complémentaires – Le nombre total de personnes inscrites sur liste, à date, est de 1236 pour 115 entités.

→ [Le registre national des gels](#) sera mis à jour prochainement.

NOUVEAU – PETROLE – Introduction d'une base légale permettant à l'UE de plafonner le prix du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés russes autorisés à l'export vers les pays tiers par voie maritime. Les nouvelles mesures prévoient l'interdiction de transport maritime, la fourniture d'assistance technique, de services de courtage, le financement, l'assistance financière en rapport avec le transport maritime vers des pays tiers de pétrole russe (**dès le 5 décembre 2022**) et des produits pétroliers raffinés (**dès le 5 février 2023**).

→ Une dérogation sera possible pour les services **susmentionnés si le pétrole brut ou les produits pétroliers raffinés étaient achetés au prix plafond, ou à un prix inférieur, au prix déterminé par l'Union Européenne.**

[A noter] Cette nouvelle interdiction **n'entrera en application que lorsque le Conseil aura décidé à l'unanimité d'introduire un plafonnement du prix** en tenant compte notamment de « l'adhésion internationale au mécanisme de plafonnement ».

NOUVEAU – CONTROLE DES EXPORTATIONS - Les nouvelles mesures interdisent la vente, le transfert de fourniture et l'exportation des biens utilisés dans le secteur de l'aviation. Par ailleurs, la liste des articles faisant l'objet de restrictions susceptibles de contribuer au renforcement militaire russe intègre désormais de nouveaux composants électroniques, de nouvelles substances chimiques, des agents neurotoxiques et des biens permettant la torture, des traitements inhumains ou l'exécution d'individus (ces derniers sont couverts par [le règlement \(UE\) 2019/125](#)). La vente d'armes à feu civiles, de munitions et de divers pièces et matériels militaires est interdite.

NOUVEAU – RESTRICTIONS D'IMPORTATION – Il est désormais interdit d'importer des produits sidérurgiques originaires de Russie ou exportés par la Russie, de la pâte à bois, du papier, les pierres et métaux précieux utilisés dans l'industrie de la bijouterie, certaines machines et produits chimiques, les cigarettes, les plastiques et produits chimiques finis comme les cosmétiques.

NOUVEAU – SERVICES – Interdiction de fournir des services d'architecture et d'ingénierie, de services de conseil informatique et de conseil juridique. A noter que la fourniture d'une assistance technique en lien avec des biens exportés vers la Russie reste permise dans certains cas.

NOUVEAU – CRYPTOACTIFS – Suppression du seuil fixé dans le cadre de l'interdiction de fournir des services de portefeuille, de compte ou de conservation de cryptoactifs à des résidents russes, quelle qu'en soit la valeur totale.

Ressources complémentaires utiles

→ Tous les liens ci-après sont régulièrement mis à jour par les autorités :

- [La page consacrée à la Russie](#) sur le site de la Direction Générale du Trésor ;
- [La page consacrée à la Biélorussie](#) sur le site de la Direction Générale du Trésor ;
- [Les notes aux opérateurs](#) de la Direction Générale des Douanes françaises ;
- [Le registre national des gels](#) pour identifier les personnes sanctionnées ;
- [La Foire aux questions](#) (EN) de la Commission européenne ;
- En cas de demande d'autorisation de transaction voir [ICI](#) ;
- En cas de demande / de question relatives à des codes douaniers voir [ICI](#) ;
- En cas de besoin de contacter le service des biens double usage voir [ICI](#) ;
- En cas de question sur les marchés publics, voir la fiche de la DAJ de Bercy [ICI](#) ;

Voyez également à toutes fins utiles

- [Les infographies illustratives](#) sur le site du Conseil de l'Union Européenne ;
- [L'infographie illustrative](#) sur les sanctions depuis 2014 ;

→ **RAPPEL** - Toutes les adresses de contact dont vous pourriez avoir besoin

- **Sur les sanctions mises en place** : sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr
- **Sur l'approvisionnement** : tensions-approvisionnements.russie@finances.gouv.fr
- **Sur les biens à double usage** : doublusage-sanctions.russie@finances.gouv.fr
- **Sur le risque Cyber (ANSSI)** : cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr / +33 (0)1 71 75 84 68
- **Contact MEDEF / MEDEFI sur les sanctions** : information-russie@medef.fr



Mesures antérieures de l'Union européenne (Version consolidée)

Paquet « Maintien et alignement » du 21 Juillet 2022

- [Règlement \(UE\) 2022/1270 du Conseil du 21 juillet 2022](#)
- [Règlement \(UE\) 2022/1274 du Conseil du 21 juillet 2022](#)
- [Règlement \(UE\) 2022/1273 du Conseil du 21 juillet 2022](#)
- [Règlement \(UE\) 2022/1269 du 21 juillet 2022](#)

Ce paquet complémentaire vient renforcer les sanctions économiques existantes visant la Russie.

EXPORTATIONS D'OR – Il est interdit d'acheter, d'importer ou de transférer, directement ou indirectement, de l'or, s'il provient de Russie et qu'il a été exporté de Russie vers l'UE ou vers un pays tiers par la suite. Cette interdiction couvre également les bijoux.

[A noter] Cette interdiction ne s'applique pas aux articles de luxe destinés à l'usage personnel de personnes physiques voyageant à partir de l'Union européenne ou de leurs parents proches qui voyagent avec elles, si ces biens leur appartiennent et ne sont pas destinés à la vente.

CONTROLE DES EXPORTATIONS – La liste des produits contrôlés pouvant contribuer à l'amélioration des capacités militaires et technologiques ou au développement du secteur russe de la défense est étendue. Les contrôles sur les technologies double usage seront renforcés.

[A noter] La vente des biens qui pourraient contribuer au renforcement des capacités industrielles russes peuvent faire l'objet d'autorisations spéciales de la part des autorités nationales compétentes si ces biens sont vendues : A des fins médicales ou pharmaceutiques ; A des fins humanitaires (facilitation de l'assistance, fourniture médicale, nourriture, transfert de travailleurs humanitaires etc...).

TRANSPORT - L'interdiction d'accès aux ports de l'UE est étendu aux écluses afin d'éviter les contournements.

BANQUE - Les nouvelles mesures étendent l'interdiction d'accepter des dépôts de personnes morales, d'entités ou d'organismes établis dans des pays tiers s'ils sont détenus majoritairement par des ressortissants russes ou des personnes physiques qui résideraient en Russie. L'acceptation des dépôts pour le commerce transfrontalier non-interdit sera soumise à une autorisation préalable des autorités nationales compétentes.

EXONERATIONS SUR CERTAINES TRANSACTIONS – L'exemption de l'interdiction des transactions avec certaines entités publiques russes est étendue aux produits agricoles et au transport de pétrole à des pays tiers. L'UE souhaite ainsi limiter les conséquences négatives pour la sécurité des approvisionnements alimentaires et énergétiques dans le monde.

→ L'UE rappelle qu'aucune des mesures prises aujourd'hui (y compris dans les précédents paquets de sanctions) ne visent de quelque manière que ce soit le commerce de produits agricoles et alimentaires, y compris le blé et les engrais, **entre les pays tiers** et la Russie. C'est également le cas pour les produits pharmaceutiques : les pays tiers et leurs ressortissants qui opèreraient en dehors du territoire de l'UE ne se trouvent pas empêchés d'acheter des produits pharmaceutiques ou médicaux en Russie.

[A noter] Des exceptions sont prévues jusqu'au 31 décembre 2022 pour les transactions impliquant les personnes sur liste noire, le gouvernement russe ou la banque centrale si ces transactions - **Nous vous recommandons de systématiquement prendre attache avec les autorités nationales compétentes.**

- Sont strictement nécessaires à l'achat, à l'importation ou au transport, directement ou indirectement, de gaz naturel, de titane, d'aluminium, de cuivre, de nickel, de palladium et de minerai de fer, depuis ou via la Russie vers l'Union Européenne, un pays membre de l'Espace économique européen, la Suisse ou les Balkans occidentaux ;
- Sont strictement nécessaires à l'achat, l'importation ou le transport de produits pharmaceutiques, médicaux, agricoles et alimentaires, y compris le blé et les engrais dont l'importation, l'achat et le transport sont autorisés ;
- Sont strictement nécessaires pour assurer l'accès à une procédure judiciaire, administrative ou arbitrale dans un État membre, ainsi que pour la reconnaissance ou l'exécution d'un jugement ou d'une sentence arbitrale rendue dans un État membre et si ces opérations sont conformes aux objectifs de sanctions (article 5 bis).

CLARIFICATIONS SUR LES MESURES EXISTANTES – Ce paquet de maintenance clarifie un certain nombre de point relatifs, par exemple, aux marchés publics et à l'aviation.

LISTE NOIRE – Nouvelles inscriptions. En outre, les exigences en matière de déclaration visant les personnes sanctionnées sont renforcées.

→ Voir le Registre National des gels en [CLIQUANT ICI](#).

Sixième train de sanctions européennes → Textes officiels [ICI](#) et [ICI](#)

EMBARGO SUR LE PETROLE – Sauf dans le cas de dispositions spécifiques (voir ci-après), les Etats membres interrompent totalement leurs importations pétrolières depuis la Russie : D'ici la fin de l'année pour le pétrole brut ; D'ici le début 2023 pour les produits pétroliers ;

- L'embargo **ne concerne à ce stade que le pétrole russe transporté par voie maritime**, soit environ les deux tiers de l'approvisionnement de l'UE en pétrole russe.
- Plusieurs dispositions spéciales, temporaires, ont été mises en place pour répondre aux demandes de certains Etats membres qui, en raison de leur situation géographique, sont dépendants de l'approvisionnement russe et manquent d'alternatives viables.
 - La Bulgarie et la Croatie bénéficient d'une dérogation temporaire pour l'importation de pétrole russe par voie maritime et de pétrole sous vide. La Tchéquie bénéficie également d'un délai supplémentaire de dix mois pour se passer des produits pétroliers importés de Russie.
 - Le pétrole transporté par oléoduc n'étant pas concerné, les Etats membres dépendants de l'approvisionnement russe peuvent continuer d'importer du pétrole via pipeline. Le pétrole russe ainsi importé fait l'objet d'une interdiction de réexportation par ces pays afin de préserver le fonctionnement du marché intérieur.

SERVICES – Interdiction de fournir des services de contrôle des comptes, de tenue de livres ou de conseils fiscaux, ou des services de conseil et de gestion ou des services de relations publiques. Ces mesures entrent en vigueur dans 30 jours pour les contrats conclus avant les sanctions (dérogations au cas par cas).

Cinquième train de sanctions européennes → Textes officiels [ICI](#) et [ICI](#)

COMMERCE - L'UE confirme qu'elle se joint aux Etats-Unis et au G7 pour suspendre la Russie du régime normal de réciprocité prévu par le Droit du commerce (**statut de Nation la plus favorisée**), ouvrant la voie à une augmentation unilatérale les tarifs douaniers applicables à certaines lignes de produits russes. La Russie sera également empêchée d'emprunter de l'argent auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les modalités procédurales de cette suspension n'ont pas été précisées. L'UE va également demander la suspension du processus d'accession à l'OMC de la Biélorussie.

FINANCE - Interdictions des transactions avec la Banque centrale Russe ; interdiction de certaines transactions avec la Banque centrale biélorusse (gestion des réserves et des actifs) ; déconnexions des banques suivantes de SWIFT (Bank Otkritie, Novikombank, Promsvyazbank, Rossiya Bank, Sovcombank, VNESHECONOMBANK (VEB), VTB BANK) ; Belagroprombank ; Bank Dabrabyt ; Banque de développement de la République de Biélorussie (et toutes leurs filiales) ; Sberbank ; la Banque de crédit de Moscou (*Credit Bank of Moscow – MKB*) ; la Banque agricole russe (*Russian Agricultural Bank - Rosselkhozbank*) et la Banque biélorusse pour le développement et la reconstruction (*Belarusian Bank For Development And Reconstruction*).

[A noter] que toutes les transactions (y compris les transactions hors-SWIFT) sont interdites avec Bank Otkritie, Novikombank, Sovcombank et VTB.

INVESTISSEMENT - Interdiction de participer et de contribuer à de futurs projets cofinancés par le Fond russe pour l'investissement direct. Interdiction de fournir des services de notation de crédit, ou d'accéder à des services de souscription liés à des activités de notation de crédit, à toute personne ou entité russe.

MONETAIRE – Conjointement avec les US, l'UE a pris des mesures visant à empêcher la Banque centrale russe d'avoir recours à ses réserves pour soutenir le niveau du rouble. Toute transaction avec la Banque Centrale de Russie, ou toute personne morale, entité ou organisme agissant au nom ou sur instruction de la Banque sont interdites. Il est aussi interdit de vendre, de fournir, de transférer ou d'exporter des billets de banque libellés en euros à destination de la Russie.

CONTROLE DES EXPORTATIONS :

(RUSSIE) Interdictions d'exportation des biens double usage, produits pour le raffinage/extraction du pétrole (et la fourniture de services connexes), composants électroniques, logiciels, biens additionnels, avions, pièces aéronautiques, biens de navigation maritime, des technologies de radiocommunication, de hautes technologies informatiques, semiconducteurs, technologies lasers, informatique quantique, certaines machines et équipements de transport ; biens et technologies spatiales dont l'interdiction de fournir des services d'assurance, de réassurance et de maintenance liés à ces biens et technologies, les équipements, technologies et services destinés au secteur de l'énergie russe. Des restrictions commerciales s'appliquent sur le fer et l'acier, ainsi que les produits de luxe.

→ Liste détaillée des produits concernés par le 4^{ème} train de sanctions : [CLIQUEZ ICI](#)

[Important – Chimie] En outre, la liste des biens et technologies susceptibles de contribuer à l'amélioration du secteur russe de la défense a été élargie par le sixième paquet de sanctions à **80 produits chimiques** pouvant permettre la fabrication d'armes chimiques (Voir page 67 du PDF en [CLIQUEZ ICI](#))

→ Il est par ailleurs interdit d'importer du ciment, des engrais, des fruits de mer et des produits alcoolisés de Russie.

(BIELORUSSIE) Restrictions au commerce des marchandises utilisées pour la production ou la fabrication de produits du tabac, de combustibles minéraux, de substances bitumineuses et de produits d'hydrocarbures gazeux, de produits à base de chlorure de potassium (« potasse »), de produits du bois, produits en ciment, produits sidérurgiques et produits en caoutchouc.

TRANSPORT ET FRET AERIEN - Interdiction de l'accès à l'espace aérien européen aux transporteurs aériens russes, y compris en tant que transporteur commercial, tout aéronef immatriculé en Russie ou non immatriculés en Russie mais détenus ou affrété ou contrôlé par une personne morale ou physique russe se verront interdire de décollage, d'atterrissage ou de survol du territoire de l'UE.

Depuis le cinquième train de sanctions : Interdiction d'accès des navires sous pavillon russe aux ports de l'UE (avec des exceptions pour l'agroalimentaire, l'aide humanitaire et certaines importations énergétiques) ainsi qu'une interdiction d'accès au territoire européen des transporteurs routiers russes et biélorusses – y compris si ces derniers ne font qu'y transiter (des dérogations sont prévues pour les produits pharmaceutiques, médicaux, agricoles et alimentaires, y compris le blé, et pour le transport routier à des fins humanitaires) ;

ENERGIE – Interdiction de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie en Russie ; Interdiction d'acheter, d'importer ou de transférer du charbon et d'autres combustibles fossiles solides dans l'UE s'ils sont originaires de Russie ou exportés depuis la Russie, **à partir d'août 2022** (Phase out).

DONBASS – Interdiction du commerce entre l’UE et les deux régions de Donetsk et Lougansk.

MARCHES PUBLICS - Restrictions de participation des entreprises russes aux marchés publics.



Mesures des Etats-Unis en vigueur (Version consolidée du 23/09/22)

DROITS DE DOUANE - Le 27 Juin, les Etats-Unis ont annoncé une augmentation des droits de douanes sur certains produits en provenance de Russie. Début avril, les Etats-Unis ont suspendu leurs relations commerciales normales avec la Russie et la Biélorussie et le traitement tarifaire non discriminatoire dont elle bénéficiait dans le cadre de l’Organisation Mondiale du Commerce.

→ Plus de détail en [CLIQUANT ICI](#)

Le 2 juin, le Trésor américain a adopté des mesures spécifiques pour cibler davantage de réseaux cherchant à dissimuler les ressources financières et les actifs des personnes sanctionnées, comme les yachts ou les avions. Plus d’informations en [CLIQUANT ICI](#)

BANQUE / OR – Toutes les transactions impliquant des opérations avec les réserves d’or de la Russie sont interdites notamment afin d’empêcher la Russie de soutenir le rouble en écoulant ses réserves (l’or représente 20 % des réserves totales de la Russie). Blocages de Sberbank, plus grande institution financière russe et de Alfa Bank, la plus grande banque privée du pays.

RETRAIT DU STATUT DE « NATION LA PLUS FAVORISEE » - Les États-Unis ont exclu la Russie du régime normal de réciprocité prévu par le Droit du commerce. Le retrait de ce statut devrait permettre une augmentation unilatérale des tarifs douaniers applicables aux produits russes en même temps qu’il interdira la Russie d’emprunter de l’argent auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

EMBARGO SUR DIVERS PRODUITS - Interdiction d’importer aux Etats-Unis les produits russes suivants : poissons, fruits de mer (dont les préparations à base de ces produits), breuvages alcoolisés comme la vodka, les diamants non industriels, certains produits de luxe. La liste de produits interdits pourra être élargie par le Secrétaire d’Etat et le Secrétaire au Commerce. **Précédemment**, Washington a interdit toute importation aux États-Unis de pétrole brut ; pétrole ; combustibles pétroliers, huiles et produits de leur distillation ; gaz naturel liquéfié ; charbon ; et produits du charbon.

INVESTISSEMENTS – Interdiction de tout nouvel investissement dans tout secteur de l’économie russe tel que déterminé par le Secrétaire au Trésor. Précédemment, a été interdit tout nouvel investissement (et transactions) dans le secteur de l’énergie en Russie par un ressortissant des États-Unis, où qu’il se trouve.

FINANCEMENT / DEVISE – Interdiction de vendre des billets de banques libellés en dollars américains. Également, toute approbation, financement ou facilitation ou garantie d’une transaction à destination de la Fédération de Russie est interdite. Toutes les transactions conçues pour contourner cette interdiction sont également interdites.

CONTROLE DES EXPORTATIONS - Restrictions sur le matériel et les exportations de technologies liées au raffinage et à l’extraction du pétrole et du gaz, plusieurs segments dits de « haute technologie » comme l’aérospatial, la construction de navires et plus généralement les produits permettant la modernisation de l’armée et de la base industrielle russe. Une partie de ces mesures ont été étendues à la Biélorussie, principalement pour éviter des effets de « redirection » de marchandises vers la Russie.

SERVICES - L'interdiction de l'exportation ou la réexportation, la vente de ou la fourniture directe ou indirecte de toute catégorie de services telles que déterminée par le Secrétaire au Trésor à toute personne située en Russie.

LISTE NOIRE¹ – Inscriptions sur listes noires d'entités, de parlementaires, de dirigeants et hommes d'affaires russes. Cette inscription sur liste noire a principalement deux conséquences : tous leurs actifs sont bloqués/gelés et les citoyens et entreprises américaines (*US Person*) doivent se désengager de toute relation avec les personnes et entités listées sans peine de sanctions.

Le 31 mars (VOIR [ICI](#)), les États-Unis ont annoncé de nouvelles sanctions visant les moyens d'évitement des sanctions mis en place par la Russie et les entreprises technologiques russes (désignation par l'OFAC de 21 entités et 13 individus supplémentaires).

Depuis le 24 mars (VOIR [ICI](#) ET [ICI](#)) environ 400 individus et entités ont été totalement bloqués :

- 328 membres de la Douma, chambre basse de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie (elle-même sanctionnée en tant qu'entité) ;
- Le Président de la **Sberbank**, plus grande institution financière russe
- Gennady Timchenko homme d'affaires (propriétaire notamment de Volga Group), toute ses entreprises et les membres de sa famille.
- 17 membres du conseil d'administration de Sovcombank
- 48 Grandes entreprises russes du secteur de la défense

Depuis mi-avril, Inscription des proches de Vladimir Poutine et Sergueï Lavrov sur la liste des personnes sanctionnées ainsi que des membres du Conseil de Sécurité russe.

→ Voir également les licences générales OFAC publiées le 7 avril en [cliquant ICI](#)

TRANSPORT ET FRET AERIEN - Les avions russes ont désormais interdiction d'entrer et de transiter dans l'espace aérien américain. Cette interdiction comprend tous les aéronefs exploités, immatriculés ou contrôlés par toute personne liée à la Russie et tous les vols passagers et fret.

MONETAIRE / DETTE – Restrictions sur la capacité de la Russie à commercer en dollar, en euros, en livres sterling et en yen. **Restrictions de la capacité de la Russie de financement de sa dette souveraine** en lui retirant la possibilité de lever des fonds sur les marchés occidentaux.

DONBASS – Interdiction aux « Us Person » de tout nouvel investissement, importations/exportations et financement ou facilitation d'investissement avec les deux régions de Donetsk et de Lougansk.

¹ Accès à la liste OFAC en [CLIQANT ICI](#)